



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élèves

Question écrite n° 75027

Texte de la question

M. Jean-François Chossy alerte M. le ministre de l'éducation nationale sur le poids des cartables des enfants. La plupart des enfants des écoles élémentaires ou des collèges portent des cartables d'un poids pouvant atteindre 40 % de leur propre poids. Le risque est réel qu'une partie des élèves, âgés en moyenne de 8 à 14 ans, connaisse de sévères troubles de la santé (problèmes de dos, accroissement des scoliozes). Pourtant, le ministre de l'éducation nationale, Monsieur Xavier Darcos, a pris la mesure du problème en rédigeant une circulaire (n° 2008-002 du 11 janvier 2008), reconnaissant que le poids des cartables est une question de santé publique, et demandant que les conseils d'école et les conseils d'administration s'emparent de ce sujet. Deux ans plus tard, le problème reste entier puisque, dans la majorité des cas, les cartables pèsent toujours le même poids. Des solutions sont à rechercher et semblent possible à mettre en place : création de casiers où les élèves pourraient déposer leurs affaires les plus lourdes et les retrouver les jours suivants, aménagement des salles de classe pour que les élèves et les professeurs puissent privilégier la stabilité des élèves dans une même salle, mise en place de cartables électroniques... Bien entendu, cela implique des coûts, une organisation et une réelle volonté des parties concernées : académies, acteurs publics pour la décision et le financement des travaux, chefs d'établissements pour la demande et le suivi de l'aménagement de leurs établissements. Que souhaitez-vous privilégier : le bien-être et la santé des enfants ou des comportements conservateurs et régressifs ? Il convient aujourd'hui de mobiliser toutes les énergies nécessaires pour parvenir à régler ce problème de santé publique. Aussi il lui demande quelles mesures urgentes il compte prendre afin de doter les établissements français d'infrastructures nécessaires permettent aux enfants de réduire le poids considérable qui pèse sur leurs épaules.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75027

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2010, page 3547

Question retirée le : 10 mai 2011 (Fin de mandat)